



## Peut on déposer des incidents dans l'attente de l'arrêt d'Appel

-----  
Par Garonne

Bonjour,

Mon ex mari fait appel de tout le jugement de divorce. Peut-il en attendant l'arrêt de la cour d'appel déposer des incidents pour élargir ses droits de garde des enfants? et sur quels moyens?

Merci de votre réponse